



Conseils scolaires – systèmes de TI et technologie en classe

Audit de l'optimisation des ressources 2018

Pourquoi avons-nous effectué cet audit?

- Les 72 conseils scolaires de l'Ontario ont déclaré des dépenses totales de 227,8 millions de dollars au titre des technologies de l'information (TI) pour 2017-2018.
- Notre Bureau n'a pas effectué d'évaluation de l'utilisation des systèmes de TI dans les conseils scolaires, de la technologie utilisée en classe ni d'examen des systèmes de déclaration des données sur les élèves.
- Partout dans le monde, le secteur de l'éducation connaît une hausse des cyberattaques.

Pourquoi est-ce important?

- L'accès à la technologie en classe est précieux pour l'expérience d'apprentissage d'environ deux millions d'élèves ontariens.
- Les systèmes de TI et la technologie en classe utilisés par les conseils scolaires facilitent les processus opérationnels essentiels et la prestation du programme scolaire.
- Les écoles, les conseils scolaires et le ministère de l'Éducation (le Ministère) hébergent dans leurs systèmes de TI une grande quantité de renseignements personnels sur les élèves.

Ce que nous avons constaté

- Le Ministère n'a pas élaboré de stratégie générale sur l'utilisation de la TI dans les classes de la province, ni donné d'orientation aux conseils scolaires sur l'utilisation des ressources de TI pour la prestation du programme d'études.
- La disponibilité des tablettes, des ordinateurs portatifs, des ordinateurs de bureau et des applications varie entre les conseils scolaires et entre écoles d'un même conseil. L'expérience d'apprentissage des élèves varie également.
- L'âge moyen et la fourchette d'âge du matériel scolaire varient grandement d'une école à l'autre. Les technologies plus anciennes peuvent également avoir une incidence négative sur l'expérience d'apprentissage, et elles sont plus vulnérables aux menaces à la cybersécurité.
- Les conseils scolaires n'affichent pas tous les mêmes capacités de suivi des biens de TI comme les ordinateurs portatifs.
- Il incombe à chaque conseil scolaire de décider des dépenses en TI pour les salles de classe. Le Ministère et les conseils scolaires n'ont pas de données récentes sur l'âge de l'équipement ni d'inventaire pour orienter les décisions en matière de dépenses.
- Alors que les intrusions dans les systèmes informatiques sont à la hausse, certains conseils scolaires n'offrent aucune formation officielle à leur personnel sur la sensibilisation à la sécurité, par exemple pour repérer les courriels contenant des maliciels, ou n'ont pas de politique sur la cybersécurité.
- Bien que les conseils scolaires aient établi des politiques et des lignes directrices sur la prévention et l'intervention en matière d'intimidation conformément aux exigences du Ministère, ils ne mesurent pas l'efficacité et le rendement des programmes de lutte contre la cyberintimidation.
- Au cours des cinq dernières années, le Ministère a consacré plus de 18,6 millions à un logiciel pour l'environnement d'apprentissage virtuel (EAV) qu'il fournit gratuitement aux conseils scolaires. Or, certains d'entre eux achètent leurs propres logiciels pour combler les lacunes du logiciel pour l'EAV et pour des raisons de convivialité. Le Ministère n'obtient pas toujours un bon rapport qualité-prix pour ses achats de TI.
- De nombreux conseils scolaires n'ont pas de plan officiel de continuité des activités de TI et reprise après sinistre si un événement naturel ou causé par l'homme endommage le fonctionnement de leurs systèmes de TI.
- Le processus de déclaration des données sur les élèves est inefficace et ne fixe pas d'objectifs de rendement pour la préparation et la présentation de ces données. La formation et le soutien sur l'utilisation du système sont insuffisants pour aider à régler rapidement les problèmes de validation des données.

Conclusions

- Le Ministère n'a pas de stratégie générale relative à la TI pour la prestation du programme scolaire, l'utilisation de la TI par les élèves ou l'administration de la TI. Par conséquent, l'accès des élèves à la technologie en classe, ainsi que l'âge du matériel et des logiciels varient d'un endroit à l'autre de la province, ce qui pourrait avoir une incidence sur l'expérience d'apprentissage des élèves ontariens.
- La majorité des conseils scolaires ne prennent pas suffisamment de mesures pour prévenir les menaces à la cybersécurité et n'ont pas officiellement répertorié les principaux risques liés à la TI.
- Le Ministère a investi dans des logiciels de gestion des classes qui pourraient ne pas répondre aux besoins d'enseignement en classe.
- L'amélioration du système ministériel de déclaration de données sur les élèves pourrait entraîner des gains d'efficacité sur les processus de déclaration de ces données par les conseils scolaires.

Lire le rapport d'audit [Conseils scolaires – systèmes de TI et technologie en classe](http://www.auditor.on.ca) à www.auditor.on.ca